

# Fédération Belge de la Brique asbl

## Rapport annuel 2022

















## 2022

a été une année qu'on peut qualifier de tout sauf évidente, avec la guerre en Ukraine et la crise énergétique sans précédent. L'industrie briquetière belge a su montrer, en 2022, sa résilience.

La production totale de briques en Belgique a atteint environ 2.585.300 tonnes. La production de briques pour maçonnerie ordinaire s'est élevée à 956.000 tonnes et la production de briques de parement s'est élevée à 1.629.300 tonnes. En 2022, la production de plaquettes en terre cuite a continué de croître pour atteindre 855.263 m². Pour la première fois, la production de briques de parement en éco-formats plus étroits a été inventoriée et atteint 941.382 m².

L'exportation a atteint 1.123.246 tonnes, ce qui représente 43% de la production totale, en hausse de 2%. Les données d'exportation sont basées sur une enquête auprès des membres et sur les données de la BNB. L'export se fait principalement vers les pays voisins. Le Royaume-Uni est resté, en 2022, le premier pays d'exportation pour les briques de parement. L'importation de briques a connu une augmentation par rapport à l'année dernière en atteignant 290.786 tonnes. L'importation représente ainsi 11,2% de la production belge (source : Banque Nationale de Belgique (BNB)).

D'une part poussée par le mouvement de rattrapage post-covid en cours mais d'autre part freinée par la hausse des prix des matières premières et de l'énergie, la perturbation des chaînes d'approvisionnement internationales et l'incertitude résultant de la guerre en Ukraine, l'économie belge a progressé de 3,5 % en 2022 (Bureau Fédéral du Plan et BNB).

Selon une étude d'Embuild, la construction a progressé de 1,5% en Belgique. La bonne performance du secteur belge de la construction l'année dernière peut être attribuée à plusieurs facteurs, notamment la réduction du taux de TVA pour la

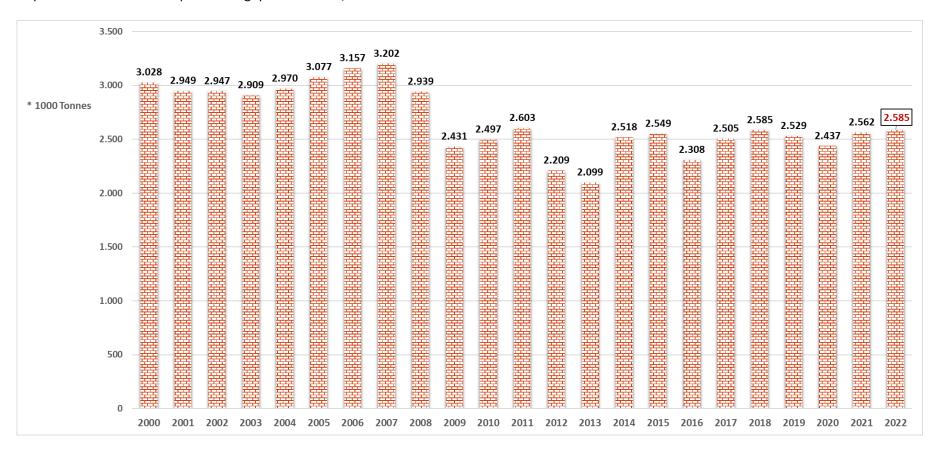
démolition et la reconstruction, la forte demande en construction neuve et rénovation pendant la pandémie qui s'est poursuivie en 2022 et diverses mesures régionales de soutien à la rénovations énergétique. Cependant, plusieurs signaux indiquent que l'activité ralentira en 2023. Des goulots d'étranglement tels que les coûts élevés de l'énergie, des matériaux et de la main-d'œuvre, la guerre en Ukraine et le marché du travail tendu créent également de l'incertitude dans le secteur de la construction.

Les perspectives pour la construction en 2023 sont incertaines. Le nombre de permis de construire délivrés en Belgique en 2022, tant pour la rénovation que pour la construction neuve, était inférieur à celui de 2021. Selon STATBEL, le nombre de permis de construction de logements neufs s'élevait à 51.584 unités, soit une baisse de 10,5 % par rapport à 2021. Les permis pour les maisons unifamiliales ont diminué de 9 % (25.591 unités). Le nombre de permis d'appartements a encore baissé de 12 % à 25.993 unités. Le nombre de rénovations autorisées de bâtiments résidentiels en Belgique a diminué de 14% à 29.411 unités (STATBEL). Etant donné que le nombre de permis de construire accordés pour de nouveaux projets de construction est un bon indicateur de suivi de l'activité du secteur de la construction, on peut s'attendre à un ralentissement de l'activité de la construction en 2023.

La **Fédération Belge de la Brique (FBB)** a suivi de près les dossiers pertinents pour le secteur et les actions nécessaires ont été prises pour des thèmes importants tels que le Green Deal européen, l'énergie et la neutralité climatique, la production et la construction durables et circulaires, la révision du Construction Products Regulation, les aspects techniques et constructifs, la normalisation des produits, l'environnement, l'approvisionnement en matières premières, le patrimoine immobilier, les questions sociales et la sécurité au travail, la promotion, ... .En 2023, la Fédération Belge de la Brique concentrera encore davantage ses activités sur les thèmes d'importance capitale pour le secteur. 2023 s'annonce comme une année pleine de défis.

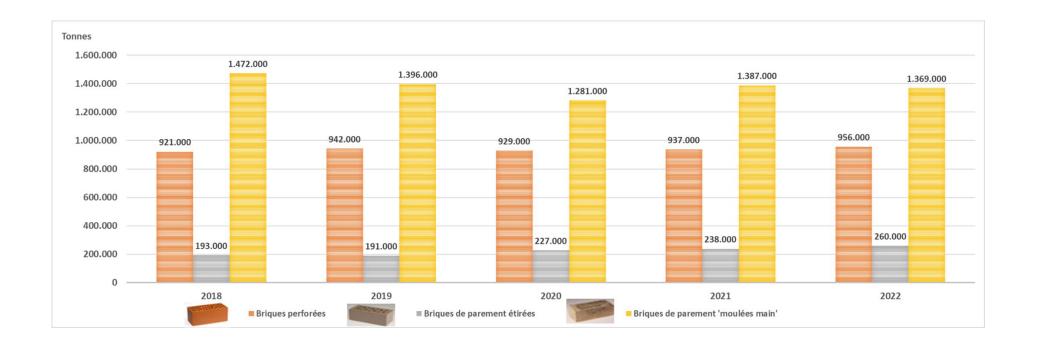
#### Evolution de la production de briques en Belgique

La production totale de briques en Belgique a atteint 2,585 millions de tonnes en 2022.



La production de **briques pour maçonnerie ordinaire** s'élève à **956.000 tonnes**. Il s'agit ici de la production de briques perforées. Il n'y a pas eu de production de briques pleines en 2022.

La production de **briques de parement** s'est élevée à **1.629.000 tonnes**, dont **260.000 tonnes de briques de parement étirées** et **1. 369.000 tonnes de briques moulées main**.

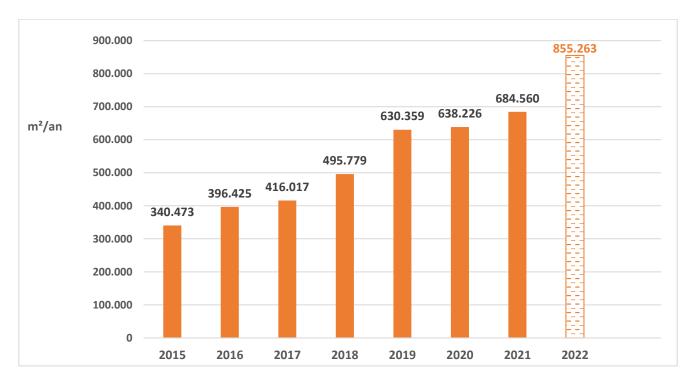


### **Eco-formats plus étroits de briques de parement**

Depuis plusieurs années, à côté du format classique, les fabricants de briques mettent sur le marché des éco-formats optimisés, plus étroits. En 2022, **941.382** m² de briques de parement plus étroites en éco-formats ont été produits en Belgique.

#### Plaquettes en terre cuite

Notre secteur propose une vaste gamme de plaquettes en terre cuite, produites selon différents modes de fabrication. Ces plaquettes se rencontrent dans différents systèmes constructifs, en construction neuve ou en rénovation. En 2022, la production de plaquettes en terre cuite a continué de croître pour atteindre 855.263 m².



#### **MEMBRES FBB**























**DESTA**, 2322 HOOGSTRATEN

**DUMOULIN Bricks**, 8800 ROESELARE

**FLOREN, 2960 SINT-LENAARTS** 

**HOVE**, 9400 NINOVE

**NELISSEN Steenfabrieken**, 3620 KESSELT-LANAKEN

**Briqueteries de PLOEGSTEERT**, 7782 PLOEGSTEERT PLOEGSTEERT, 7534 BARRY PLOEGSTEERT, 7782 PLOEGSTEERT

**JOSEPH BRICKS**, 3630 MAASMECHELEN

**STEENFABRIEKEN VAN MEMBRUGGEN, 3770 RIEMST** 

**SWENDEN**, 2840 RUMST

**VANDE MOORTEL**, 9700 OUDENAARDE

**VANDERSANDEN Steenfabrieken**, 3744 SPOUWEN VANDERSANDEN, 3630 MAASMECHELEN VANDERSANDEN, 3650 LANKLAAR VANDERSANDEN, 3744 SPOUWEN (Bilzen)

#### WIENERBERGER, 8500 KORTRIJK

WIENERBERGER (divisie BEERSE), 2340 BEERSE WIENERBERGER (divisie KORTEMARK), 8610 KORTEMARK WIENERBERGER (divisie LANAKEN), 3620 VELDWEZELT WIENERBERGER (divisie MAASEIK), 3680 MAASEIK WIENERBERGER NV (divisie NOVA), 2340 BEERSE WIENERBERGER (divisie PERUWELZ), 7600 PERUWELZ WIENERBERGER (divisie QUIRIJNEN), 2390 WESTMALLE WIENERBERGER (divisie RUMST), 2840 RUMST WIENERBERGER (divisie ZONNEBEKE), 8980 ZONNEBEKE



Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit sans accord écrit préalable de la FBB. Ce rapport annuel ne contient pas d'analyse juridique et la Fédération Belge de la Brique ne peut en aucun cas être tenue responsable.